



Développement 1

Monsieur le Président,
Cher-ère collègue,

Lorsque cette motion a été déposée fin avril, nous débutions une crise sanitaire sans précédent et plusieurs experts relevaient déjà le risque d'un basculement vers une crise économique et sociale sans pouvoir en mesurer la gravité.

Aujourd'hui, nous subissons les effets sur le plan sanitaire et commençons à mesurer l'ampleur des conséquences économiques et sociales pour ces prochaines années.

Ce sera compliqué mais restons confiants et faisons preuve de résilience en gardant le cap sur les objectifs sanitaires et anticipons, autant que faire se peut, sur les impacts collatéraux en valorisant les investissements durables.

Il ne s'agit pas aujourd'hui de faire passer des objectifs climatiques avant des objectifs sanitaires, mais bien de donner des impulsions significatives avec des investissements publics dans une politique climatique et sociale tournés vers l'avenir, dont les bénéfiques profiteraient à toutes et tous.

La motion proposée aujourd'hui est rédigé en termes généraux, elle soutient l'idée qu'un plan de relance basé sur une politique d'investissements durables, ciblée sur un changement de paradigme en matière climatique, est une solution parmi d'autres pour répondre à la crise économique et sociale.

La notion d'urgence prenait tout son sens en avril car nous savions que nous étions à l'aube d'une crise économique et sociale sans précédent et qu'il fallait s'y atteler sans attendre.

Malheureusement, le bureau du Parlement n'a pas entendu cet appel, c'est dommage, c'est surtout dommageable d'avoir perdu plusieurs mois pour élaborer les meilleures stratégies en matière de relance.

Mais en matière climatique, il n'est pas trop tard pour agir ! Chaque action en faveur du climat, même minime, doit se faire ici et maintenant pour récolter les fruits de nos investissements plus tard, d'ici 2030, 2050, 2100. Les politiques ne raisonnent pas à long terme, les mandats de 5 ans ne sont pas toujours compatibles avec cette vision à long terme, c'est bien la difficulté dans la conduite politique d'une crise.

Mais les crises sont par excellence des moments charnières, où le champ des possibles s'élargit pour construire un avenir différent, plus respectueux des êtres humains et de la nature.

Le climat doit redevenir une priorité dans l'agenda politique, au même titre que la lutte contre la crise du coronavirus. Certes, les investissements pour le climat ne doivent pas



Groupe socialiste au PLT jurassien

s'opposer aux dépenses de la gestion de la crise sanitaire, mais ils doivent être un remède à la crise économique et sociale que nous vivons.

Nous demandons donc au Gouvernement de mettre en place un plan de relance destiné à favoriser l'écologie responsable et à créer de l'emploi pour sortir durablement de la crise.

Je suis surprise que le Gouvernement nous propose la transformation de la motion en postulat étant donné que la motion proposée n'est pas contraignante : elle ne contient aucune orientation dans les types d'investissements, elle ne contient aucune orientation dans les types de subventionnement, elle ne contient aucune contrainte dans la mise en œuvre : elle laisse une marge de manœuvre intéressante au Gvt pour partir du principe qu'un plan de relance climatique, élaboré manière transversale à l'aide des différents Départements, impactera positivement notre environnement et notre économie et replacera l'humain au centre de nos préoccupations.

Mais j'écoute volontiers les raisons qui poussent le Gvt à accepter le postulat ainsi que l'avis des groupes.



Développement 2

Remercier les groupes et le Gvt

Vérifier si le Gvt répond de manière systémique car si que vision économique – mauvais bras de levier, analyse en silot

Plan de relance a posé dans un espace temps avec technologies efficaces et connues, faire le lien avec la CCE

= créateurs d'emplois et de réinsertion / prendre l'exemple de Fribourg

La majorité des groupes vont accepter le postulat...

Cela me pousse à accepter le postulat pour vous inviter à étudier la chose de façon systémique et transversale avec les départements clés que sont l'économie, l'énergie, l'emploi et la formation et surtout de pouvoir lier ce plan de relance au futur programme de législature et à la planification financière dans sa mise en œuvre.

Un plan de relance doit aussi comporter un volet interne à l'Etat jurassien car ce dernier a un devoir d'exemplarité et c'est un exercice rentable pour une collectivité.

Budget 2020 amputé de plus de centaines de milliers de francs, se privant ainsi de la manne de la CH... selon mes estimations, l'amputation était proche du demi-million. J'espère que le budget 2021 corrigera cette erreur et sera même augmenté par rapport aux années précédentes.

Lier ce plan de relance à d'autres interventions acceptées par le passé (postulat Dobler + la tenue des Etats généraux de l'avenir ou la volonté politique de mettre œuvre un plan climat cantonal. Le postulat nous le permettra.

Plan de relance = nécessité d'être étayer avec des éléments probants et en adéquation avec les conceptions cantonales en vigueur. Le projet devra s'élaborer de manière systémique et surtout de manière transversale avec toutes les compétences et l'imagination que disposent l'Etat jurassien.

Les instruments nécessaires à la sortie des énergies fossiles et à la transition énergétique existent mais ils doivent être nettement renforcés et valorisés au travers d'un plan de relance car ils impactent indirectement le bien-être des population et l'économie.

Au Gouvernement de nous faire un plan de relance ambitieux, porteur d'avenir, et qui se traduira je l'espère par une volonté politique au travers du programme de législature et dans sa mise à œuvre au travers de la planification financière.

Remerciements aux groupes qui soutiennent